



**OPCI Jiro
Fahazavana
Ifanindrona /
H.I.E.R**

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

NOTICE DE CLARIFICATION A L'APPEL D'OFFRE TRAVAUX

**Réalisation de travaux de construction des ouvrages de génie civil de la microcentrale hydroélectrique d'Andriamamovoka sur la rivière Ifanindrona
Commune rurale de Sahatona – Région Haute Matsiatra / Madagascar**

Merci de noter ci-dessous les informations additionnelles concernant l'appel d'offres :

N/Réf: AO/Travaux génie civil/Sahatona/rHYviere/2017-04

Questions

- 1- Il y a manque de rubrique de prix des matériaux dans le modèle de tableaux de sous détail des prix unitaires ?
- 2- Est-ce que c'est toujours possible de soumissionner à l'appel d'offre travaux de Sahatona même si on n'a pas pu assister à la réunion d'informations

Réponses

- 1- Veuillez trouver ci-dessous en pièce jointes les modifications apporter à cette appel d'offre travaux concernant les rubriques de prix des matériaux.
- 2- La réunion d'information n'est pas obligatoire, c'est seulement la visite de lieu est importante, donc si vous avez « **l'Attestation de visite de lieu** », vous pourriez soumissionner à cette appel d'offre travaux de Sahatona.

ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES LANCE LE 28 juillet 2017 dans les journaux locaux de Madagascar : Midi et Express

Page 146 Volume 3 - section 1 - spécifications techniques, il faut rajouter en dernier paragraphe

CHAPITRE I – GENERALITES

1. DISPOSITIONS GENERALES

Ce présent chapitre constitue également certains engagements dédiés aux Titulaires des travaux des cinq lots.

Durant l'exécution des travaux du lot N° 1, les pistes existante et à créer sont mises à disposition aux Titulaires des cinq lots de travaux définis du dossier d'appel d'offres relatif aux travaux d'aménagement hydroélectrique de Sahatona. Les travaux de ce lot N° 01 seront normalement terminés en premier lieu puisque sa durée de réalisation est la plus courte parmi les travaux des cinq lots.

Pendant les travaux, le Titulaire des travaux du lot N° 1 devra assurer le passage libre, à tout moment, des Titulaires des autres lots de travaux pour l'acheminement divers de leurs besoins en matériaux, matériels et installations. Dans le cas contraire, s'il constate que le passage n'est pas autorisé pour des raisons quelconques d'exécution ou autre, il devra mettre en place une déviation temporaire mise à disposition aux Titulaires des autres lots de travaux pour assurer la servitude de passage. Après nécessaire fait la déviation temporaire devra être bien fermée comme à l'existant. Le coût relatif pour la réalisation de cette déviation et sa reconstitution est supposé être inclus dans les prix de bordereau détail estimatif de son offre.

Après la réalisation des travaux du lot N° 01, les Titulaires des autres lots qui travaillent encore sur chantier emprunteront toujours les pistes réhabilitées et créées pour la réalisation de leurs travaux. Pour cela, ils auront pour obligation d'assumer régulièrement leur entretien comme initialement réhabilitée et créée. Les pistes réalisées et créées devront être correctement entretenues par les Titulaires des autres lots de manière à ce qu'elles soient bien maintenues.

Dans cette optique, chacun des Titulaires des autres lots devront alors contribuer à leur maintenance afin qu'elles soient toujours praticables aux voitures particulières durant et après leurs travaux.

Une réunion de coordination sera normalement à tenir au chantier avant le commencement des travaux pour tous les Titulaires des cinq lots de travaux afin de mettre au point tout problème de servitude de passage et de maintenance des pistes réhabilitées et créées. Cette réunion sera organisée par l'Autorité chargée du contrôle des travaux en présence ou non du maître de l'ouvrage afin de définir clairement la part de contribution de chacun des Titulaires des travaux.

Page 208, pour le LOT N°01 rajouter au n° prix 17 CHAUSSEE les prix ci après dans le bordereau détail estimatif

LOT N°01: REHABILITATION ET CONSTRUCTION DE LA PISTE D'ACCES EN TERRE RELIANT LA MAIRIE DE SAHATONA AU SITE HYDROELECTRIQUE (HIMO)

N° Prix	DESIGNATION DES TRAVAUX	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE En Ariary	MONTANT En Ariary
17	CHAUSSEE				
1703	Remblai en matériaux sélectionnés Le mètre cube au prix unitaire de: ...	m3	PM		
1704	Cloutage de piste Le mètre carré au prix unitaire de: ...	m2	PM		

Page 231: Pour les Lots N° 02 – 03 – 04 et 05, la définition du prix 002 est remplacée comme ci après

N°PRIX	DESIGNATIONS
SERIE - 0	REPLI DE CHANTIER
002	<p>Ce prix est un FORFAIT (Ft) et concerne tous les frais correspondant au repli de chantier.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démolition des installations provisoires non employées ; - Nettoyage des emprises du chantier ; - Remise en état de lieu du chantier et des sites d'extraction des matériaux ; - Dégagement des agrégats non utilisés, des débris et des ordures causés durant les travaux; - Nettoyage et rangement de l'environnement ; - Le régalage sur les zones d'emprunt, des terres végétales qui auront été mises en cordon avant l'exploitation du gite - Repliement des matériels utilisés pour l'ensemble des travaux et du personnel, -La réalisation de tous les documents d'exécution réellement mis en œuvre ou exécutés pour dossiers de récolement (plans, note de calcul, documents d'essais de laboratoire effectués, fiches techniques, etc.....) -La contribution du Titulaire aux travaux d'entretien et de maintenance des pistes réhabilitée et créée servant de servitude de passage pendant ses travaux. - L'ensemble des opérations de démontage - L'entretien pendant le délai de garantie ; <p>Et toutes sujétions</p>
	Prix en lettres : Prix chiffres :

Page 274 Pour le Lot N° 01, rajouter la définition des prix N° 1703 et 1704 ci- après

N°PRIX	DESIGNATIONS
SERIE - 17	PISTE D'ACCES
1703	<p>Ce prix rémunère au mètre cube (m3) de remblai en matériaux sélectionnés constitués de matériaux quartzites provenant d'emprunt et ayant une dimension maximale de 70 mm. Le pourcentage des gravois est de l'ordre de .40% et l'épaisseur du remblai fini 15 cm</p> <p>Il comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le débroussaillage et décapage de la zone d'emprunt et à remblayer; - l'extraction et la fourniture des matériaux sélectionnés en zone d'emprunt ; - Le rechargement et transport sur toutes distances; - Le nivellement, le scarification, l'humification par couche d'au plus 20 cm - La mise en œuvre du compactage - toutes sujétions de mise en œuvre.
	Prix en lettres : Prix chiffres :
1704	<p>Ce prix rémunère au mètre carré (m2) de cloutage de piste constitué de blocs de pierres posés côtes à côtes et arrangés à la main. Les dimensions des blocs sont de 80/120 mm</p> <p>Il comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La préparation du sol support des travaux de cloutage à faire comprenant le nivellement et reprofilage nécessaire, l'alignement des blocs, l'alignement des abords de la piste, la scarification du sol pour imbrication du cloutage, l'arrosage du sol existant et du cloutage posé ; - L'extraction, rechargement et transport des blocs sur toutes distances; - la pose des cloutages ; - La mise en œuvre du compactage jusqu'à la pénétration maximale des blocs sans les détériorer. - toutes sujétions de mise en œuvre.
	Prix en lettres : Prix chiffres :